

PRIORITÉ 1 | L'occupation et le développement du territoire (FDT : Planification de l'aménagement et du développement du territoire)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
1 Initier et participer à l'élaboration d'une stratégie de développement durable du territoire avec les municipalités et les partenaires du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1.1 Mettre en place le processus d'énoncé de vision stratégique tel que stipulé dans la LAU ▶ 1.2 Réviser les priorités budgétaires en fonction de la nouvelle stratégie durable de développement
2 Se positionner comme leader régional dans le développement durable de la zone agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2.1 Créer un comité sur la relève agricole et planifier son développement ▶ 2.2 Faire un plan de développement de la zone agricole

PRIORITÉ 2 | La qualité des services de la MRC (FDT : Soutien aux municipalités locales / expertise professionnelle ou partage de services)

3 Intégrer les nouvelles responsabilités de la MRC en lien avec sa mission	▶ 3.1 Planifier et organiser les nouveaux mandats de développement confiés à la MRC en partenariat avec les élus, les organisations locales et régionales et les partenaires concernés
4 Développer des services de haute qualité en fonction des besoins et des particularités de chacune des municipalités	▶ 4.1 Consulter les municipalités pour connaître leurs besoins et développer les services qui y répondent

PRIORITÉ 3 La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

5 Déléguer à la SDED les responsabilités liées à la promotion et au soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 5.1 Convenir d'une entente de services MRC-SDED impliquant les 18 municipalités locales ▶ 5.2 Convenir de deux ententes MRC-SDED, soit pour la gestion du FLI et celle du FLS
---	--

PRIORITÉ 4 Le soutien aux projets structurants (social, culture, économie, environnement)

6 Poursuivre la mobilisation de la communauté de la MRC avec les outils en place (Politique culturelle; Politique du Pacte rural)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 6.1 L'Entente de services MRC-SDED intégrera un aspect lié au développement de l'économie sociale sur le territoire de la MRC ▶ 6.2 Adopter une politique de soutien aux projets structurants intégrant les aspects social, culturel, économique et environnemental
---	--

PRIORITÉ 5 Le développement local et régional : établissement, financement et mise en œuvres d'ententes sectorielles

7 De concert avec la Table des préfets, convenir d'une stratégie de développement régional avec les cinq MRC du Centre-du-Québec	▶ 7.1 Participer à la mise en œuvre du cadre de référence adopté en août 2015 par la Table des préfets
--	--

PRIORITÉ 6 Soutien au développement rural

8 Stimuler et soutenir le développement des municipalités rurales de la MRC de Drummond	▶ 8.1 Accompagner de façon proactive les municipalités / OBNL ruraux dans leurs projets de développement
---	--